

DEPARTEMENT DE L'YONNE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOGNY LA CHAPELLE
COMPTE-RENDU DU MERCREDI 29 JUILLET 2015

Le Conseil Municipal de Flogny la Chapelle, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le mercredi 29 juillet de l'An Deux Mil quinze à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOUVET, Maire.

Présents: Mme CONVERSAT, Mr MANSANTI et Mme INGRAIN, adjoints MM. NICOLAUD, CAILLIET et DENOMBRET, Mmes FORTINI, THINEY et RENAUT

Absents excusés: Mme KARBABI (pouvoir Mr le Maire) et Mr GOVIN (pouvoir Mr CAILLIET)

Absents: Mme GROS et Mr RODRIGUES

Secrétaire de séance: Mme THINEY

ORDRE DU JOUR

- 1 – Travaux au château d'eau de LA CHAPELLE (2015-67)
- 2 – Travaux dans le logement près de la salle polyvalente (2015-68)
- 3 – Redevance d'occupation du domaine public ERDF (2015-69)
- 4 – Redevance d'occupation du domaine public GRDF (2015-70)
- 5 – Modifications budgétaires (2015-71)
- 6 – Encaissement d'un chèque de l'assurance (2015-72)
- 7 – Embauche d'un contrat aidé au 1^{er}/09/2015 (2015-73)
- 8 – Embauche d'une personne en contrat au 1^{er}/09/2015 (2015-74)
- 9 – Ouverture d'un poste de rédacteur territorial (2015-75)
- 10 – Réalisation de pancartes pour le sentier botanique (2015-76)
- 11 – Nomination de deux personnes pour le SIT (2015-77)
- 12 – Plan de coupe de la forêt communale pour 2016 (2015-78)
- 13 – Installation d'une vidéosurveillance (2015-79)
- 14 – Adhésion de la CCLTB au PETR (2015-80)
- 15 – Informations diverses

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu du 15 juin 2015

1 - Délibérations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

2015-67 * de retenir la société ETANDEX pour les travaux du château d'eau de LA CHAPELLE, pour un montant de 89 937,51 € et mandate le maire pour les demandes de subventions auprès du Bassin Seine Normandie

2015 - 002

2015-68 * décide de faire des travaux dans le logement près de la salle polyvalente, et mandate le maire afin de déposer les demandes de subventions au titre de la DETR

2015-69 * d'accepter la redevance d'occupation du domaine public de l'année 2015 de ERDF pour 197 €uros

2015-70 * d'accepter la redevance d'occupation du domaine public de l'année 2015 de GRDF pour 477 €uros

2015-71 * d'accepter la modification budgétaire suivante, sur le budget communal, pour la création du site internet, à savoir :

Art. 2051 : + 4 400 €

Art. 2315 : - 4 400 €

2015-72 * d'accepter l'encaissement d'un chèque de 135,95 € de l'assurance, suite à un sinistre

2015-73 * d'accepter l'embauche de Mme Samira EL BAGHDADI à compter du 1^{er}/09/2015 pour 1 an en contrat aidé, à raison de 35 heures par semaine

2015-74 * d'accepter l'embauche de Mme Murielle FAUVEAU à compter du 1^{er}/09/2015 en contrat

2015-75 * la création d'un emploi de rédacteur territorial

2015-76 * d'accepter de faire réaliser des pancartes, panneau d'accueil et pupitre thématique pour le sentier botanique, avec récupération des anciennes encore en état

2015-77 * de nommer Messieurs BOUVET Jean-Paul, titulaire, et MANSANTI Franck, suppléant, à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes du SIT (Syndicat Intercommunal du Tonnerrois)

2015-78 * d'accepter le plan de coupe de la forêt communale pour l'exercice 2016, avec :

- Le martelage des parcelles 8, 9, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29 et 30 prévue au plan de gestion
- Délivrance du taillis et des petites futaies pour les parcelles 8 et 9
- Vente des grosses futaies puis délivrance des houppiers
- Vente de la totalité des coupes 20 à 27 et 29 et 30

2015-79 * de solliciter une subvention au titre de la DETR pour des travaux d'installation de vidéosurveillance sur la commune

2015-80 * d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la CCLTB (Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne) au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Grand Auxerrois, à compter de 2016

2 - Informations

- Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Monsieur Bruno HOUDOT du Conseil Municipal pour raisons personnelles

- Conseil d'école : les effectifs pour la rentrée prochaine sont :

CP /CE1 : 24 enfants
CE1/CE2 : 24 enfants
CM1/CM2 : 28 enfants
Ecole maternelle : 2 classes de 20 enfants

- Le Maire donne lecture d'un courrier du district de l'Yonne de Football concernant des travaux qui seront à réaliser au stade Marie-Louise NOIROT, pour la mise en conformité

La séance est levée à 20 heures

Fait à Flogny la Chapelle le 30 juillet 2015

Le Maire,
Jean-Paul BOUVET.